

2022

**EXPOSER AU 66
APPEL À PROJETS**

66



Le 6b est un centre d'art contemporain et lieux de diffusion culturel unique en son genre en Île-de-France.

Installé dans une friche industrielle, il accueille 200 structures et artistes résident.e.s (plasticien.ne.s, graphistes, photographes, vidéastes, designers, architectes, urbanistes, compagnies du spectacle vivant...) ainsi que de nombreux événements culturels. Au-delà de leurs projets artistiques individuels, les résident.e.s expérimentent ensemble et avec d'autres collectifs, au sein des nombreux espaces mutualisés du bâtiment (galerie, restaurant-salle de concert) ainsi qu'à l'extérieur (« plage » et jardin).

Son inscription territoriale exceptionnelle, entre la Seine et le canal Saint-Denis, au cœur d'un quartier en mutation très proche du futur centre névralgique du Grand Paris Express (la gare Saint-Denis Pleyel) en fait une puissante plateforme indépendante qui, par-delà son rayonnement territorial sur le Nord parisien devient progressivement un des piliers de l'offre culturelle métropolitaine.

ADMISSIBILITÉ ET FORMAT

Le 6b co-produira en 2022 huit expositions uniquement collectives, d'une durée de trois semaines à un mois, portées par des commissaires d'expositions ou artistes. L'accès aux expositions du 6b est libre, des visites scolaires ou groupées sont organisées régulièrement par l'équipe et/ou les artistes exposant.e.s. Le comité exposition du 6b sélectionnera les propositions sur dossier de présentation, en favorisant les projets originaux les plus aboutis avec une ligne curatoriale claire. La participation d'artistes du 6b n'est pas requise, cependant le comité sera sensible aux projets incluant un.e ou des artistes du 6b. Les expositions devront durer minimum 3 semaines et maximum un mois. Les ouvertures sont du jeudi au dimanche de 14 h à 18 h. Il est possible d'organiser une nocturne pendant la période d'exposition. Une attention particulière sera portée aux actions culturelles mises en place pendant l'exposition, permettant de répondre aux besoins et aux attentes d'un public varié parfois éloigné de l'art contemporain. Dans cette perspective, nous suggérons aux exposant.e.s de proposer au moins deux activités dont la nature peut être très variée : projections, performances, conférences, visite guidée thématique, ateliers, initiation artistique, etc.

ESPACES

L'exposition se déroulera dans la galerie du 6b située au premier étage (220 m²). Des espaces disponibles ponctuellement pour des temps forts, des performances, des rencontres-débats, peuvent être mis à disposition (salle de projection, salle de danse, espaces collectifs, espaces extérieurs). Ils ne pourront pas être bloqués sur toute la durée de l'exposition, afin de ne pas impacter les activités régulières du lieu.

ENGAGEMENT DU 6b

Le 6b co-produira chacune des expositions accueillies de la manière suivante :

- Enveloppe de 1000 euros TTC attribuée à chaque exposition, permettant de couvrir une partie des dépenses de production ou d'accueil du public (sur présentation de justificatifs ou d'une facture) ainsi que la rémunération des artistes-auteur.e.s
- Prise en charge totale de la réalisation et pose d'une signalétique adhésive murale à l'entrée de la salle avec le nom de l'exposition.
- Mobilisation de publics scolaires ou associatifs par notre chargée de médiation, pour des visites guidées, rencontre, ateliers.
- Mobilisation de notre régisseur.se pour vous accueillir et vous guider sur la bonne utilisation de la salle d'exposition, et faciliter ainsi l'accrochage et le démontage.
- Création et co-animation des événements sur les réseaux sociaux, mise en visibilité de l'exposition sur nos différents supports de communication par l'équipe du 6b.
- Le 6b s'engage à ce que la salle d'exposition soit en état de fonctionnement avec des murs en état de propreté suffisant pour permettre l'accrochage sans remise en état préalable.
- Mise à disposition gracieuse de la salle pendant la durée de l'exposition à laquelle s'ajoutent 5 jours pour le montage et 2 à 3 jours de démontage.
- Mise à disposition gratuite et ponctuelle d'autres espaces, sous réserve de leur disponibilité.

ENGAGEMENT DES EXPOSANT.E.S

L'exposant.e s'engage de son côté à :

- Réaliser l'exposition conformément au projet présenté au 6b et validé par le comité et le Conseil d'administration.
- Respecter les horaires et conditions d'ouverture et d'accueil des publics (4 jours/semaine) avec une disponibilité pour d'éventuelles interventions du lundi au mercredi.
- Assurer la sécurité des œuvres durant les plages d'ouverture de l'exposition.
- Assurer les médiations, ateliers, visites, performances, rencontres ou autres événements auxquels il s'est engagé.
- La communication numérique et la diffusion de l'exposition se feront conjointement avec le 6b. L'exposant.e.s s'engage à fournir les visuels et textes au 6b, 3 semaines avant l'ouverture de l'exposition.
- Organiser la présence d'exposant.e.s en continu sur les temps d'ouverture de l'exposition afin d'assurer le gardiennage de l'exposition et l'accueil des publics.
- Constituer à postériori un dossier descriptif de l'exposition réalisée. Les visuels fournis seront en qualité HD et libres de droits et accompagnés des crédits. Il sera remis au 6b en version numérique. Le dossier comprendra :
 - Des textes de présentation de l'exposition, des œuvres et des artistes ainsi que des différentes activités et événements.
 - Des photographies d'ensemble de l'exposition, des activités et événements ainsi que de chacune des œuvres présentées.
 - Un tableau des fréquentations jour par jour en distinguant les visites individuelles et les visites de groupes.
- Rendre la salle en état de fonctionnement avec des murs en état de propreté suffisant pour permettre l'accrochage de l'exposition suivante. Un dépôt de garantie de 500 euros sera demandé à l'exposant.e, il ne sera pas encaissé sauf si Le 6b constate des dégradations et qu'il se retrouve contraint à solliciter les services d'une entreprise extérieure. Un état des lieux entrant et sortant sera établi à la remise des clés.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Chaque dossier de proposition devra comprendre les éléments suivants, en format PDF :

- Une fiche récapitulative avec les noms et coordonnées des porteu.r.se.s de projet et la liste des pièces pour le dossier.
- Une note d'intention de l'exposition.
- Une note artistique comprenant les noms du ou des commissaires ; les noms des artistes sollicité.e.s ainsi que des éléments biographiques (maxi une page pour chacun.e, visuels compris)
- Une note de médiation et action culturelle décrivant les actions envisagées en direction des différents publics : visites, rencontres, performances, ateliers, etc. ainsi que leurs modalités, nombre, fréquence et les publics auxquelles elles s'adressent.
- Un dossier de presse si existant (rappel le dossier de presse est dans tous les cas à fournir trois mois avant le début de l'exposition).
- Une note indiquant la ou les périodes envisagées pour l'exposition.
- Ainsi qu'un budget de coproduction au format Excel proposé par Le 6b, faisant apparaître pour l'exposant.e une contribution à la production au moins équivalente à celle du 6b (voir ci-dessous tableau à remplir et conseils pour la valorisation des apports des exposant.e.s).

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le **19 septembre 2021 à minuit** en envoyant l'ensemble des pièces en un seul mail à :

Mathilde Daudin – assistante de production.
assistantprod@le6b.fr

MODALITÉS D'EXAMEN DES CANDIDATURES ET RÉPONSE

Lors d'une première phase, les dossiers seront examinés par le comité exposition du 6b qui réalisera une présélection de projets susceptibles d'être co-produits.

Les porteu.r.se.s des dossiers présélectionnés seront ensuite invités à présenter leur projet au cours d'une rencontre.

À l'issue des présentations, le comité proposera au conseil d'administration de l'association l'ensemble des projets d'exposition pour l'année 2022.

Les candidatures recevront une réponse définitive au plus tard le 29 octobre 2022.

CONTRACTUALISATION ET RÉALISATION DE LA CO-PRODUCTION

Un contrat de co-production définissant les engagements réciproques sera signé entre chaque porteu.r.se.s de projet retenu et le 6b, avant la fin de l'année 2021.

À la remise des clés, un dépôt de garantie de 500 euros sera effectué par chèque par l'exposant.e

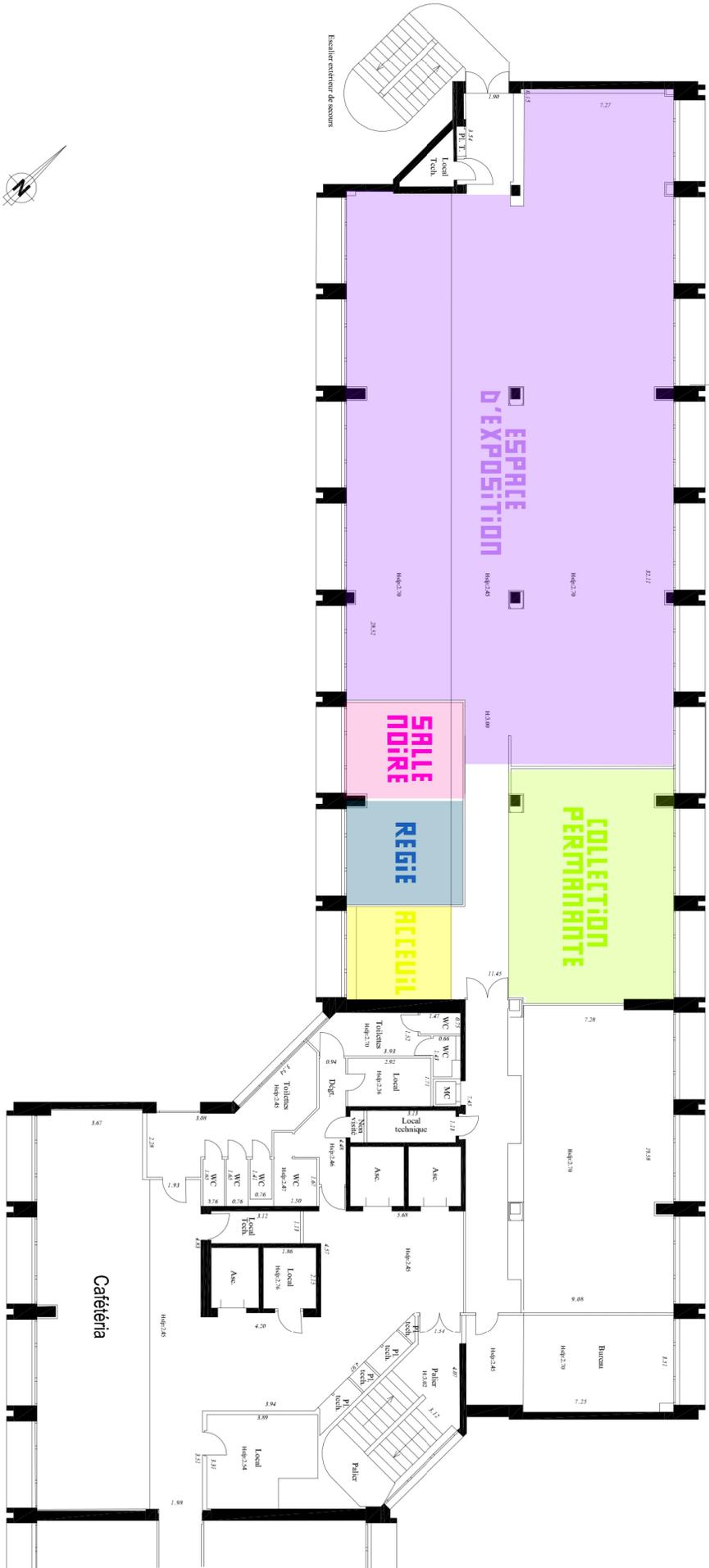
Un état des lieux contradictoire de la galerie sera réalisé immédiatement avant le début de l'accrochage et immédiatement après le décrochage. Le montant des éventuels travaux de remise en état de la galerie sera déduit du dépôt de garantie.

La restitution du dépôt de garantie interviendra au plus tard 15 jours francs après l'état des lieux de fin de décrochage.

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Le 6b_NOM DU PORTEUR DE PROJET_NOM DE L'EXPO

CHARGES	montant (en euros)	PRODUITS	montant (en euros)
Achats matières et fournitures		RESSOURCES PROPRES	
Peinture et matériel accrochage		Vente de produits finis, marchandises	
Frais de production des artistes		Prestation de service	
Matériel workshop		Produits des activités annexes	
Services Extérieurs		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Frais de colloque et séminaires (artist talk + workshop)		Etat	
Location espace d'exposition			
Location de véhicule, transport oeuvres			
Assurance (transport, expositions)			
Autres Services extérieurs		Région(s)	
Honoraires (co-commissaires d'exposition, coordination du projet, traduction des textes, médiation et accueil public pendant l'exposition)			
Publicité, publication (agence de presse en France + photographe vernissages + signalétique expositions + cartons vernissage)		Département(s)	
Déplacements, missions (transport, hébergement, repas pour une semaine)			
Mission, réception (vernissages)		Commune(s) / intercommunalité(s)	
Edition			
Impôts et taxes		Fonds Européens	
Charges de personnel		Aides privées	
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnels			
Charges fixes de fonctionnement		Ressources affectées au projet par Le 6b	
COÛT TOTAL DU PROJET	0 €	TOTAL DES RECETTES	0 €
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Personnel bénévole (médiation exposition)		Dons en nature	
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €



COTE QVAI DE SEINE

